

Notes sur la nominalisation

Francesc QUEIXALÓS

CNRS & IRD (*SEDYL-CELIA*)

Lucien Tesnière disait (1959: 365) : on nominalise pour ne pas rester bouche bée au milieu d'une phrase. Dans les langues qui ont deux classes bien distinctes de noms et verbes, les circonstances en effet où le locuteur est amené à exprimer, dans une position syntaxique propre aux noms, une idée que la structure de la langue a prévu d'exprimer par autre chose qu'un nom, admettons un verbe ou une proposition entière, sont légion.

Parmi les langues où la distinction entre ces deux classes lexicales est ténue – voire inexistante *sous un certain angle* – nous devons faire la part 1) des langues où une portion importante des entrées du dictionnaire ne distinguerait pas les deux classes au niveau purement lexical, laissant pour l'"étape" où le lexème s'insère dans une position syntaxique l'assignation des catégories morphologiques¹ ; et 2) de celles dont le lexique serait (presque) totalement fait de prédicats – pourvus néanmoins de divers types de sémantismes, voire de diverses catégories morphologiques –, qui se ventileraient librement dans les différentes positions syntaxiques², et particulièrement dans les positions constituant la somme de celles dévolues aux noms plus celles dévolues aux verbes – prédicat, actant, complément

¹ Cf. le courant de la morphologie distribuée.

² Cf. l'omniprédicativité (Launey 1986, Lemaréchal 1989) et son pendant anglophone (davantage tourné vers la hiérarchie des constituants), la non configurationnalité (Hale 1983).

adnominal, complément d'adposition – dans les langues qui distinguent bien ces deux parties du discours. Nous pouvons nous attendre à ce que les langues à faible distinction nom / verbe, aussi bien celles de type 1) que celles de type 2), fassent peu de cas des processus de nominalisation, et n'y recourent que lorsqu'une notion devient assez prégnante culturellement pour que la création d'une nouvelle entrée lexicale s'impose aux locuteurs comme une nécessité.

Les langues à forte distinction nom / verbe en revanche sont celles auxquelles pensait Tesnière en enracinant la notion de translation dans l'activité au cours de laquelle le locuteur va, par blocs constitutifs, édifiant l'architecture de la phrase. Mais ces langues se subdivisent à leur tour, car toutes ne font pas le même usage de la nominalisation. La ligne de partage est tracée par la notion de finitude.

Notion malaisée à caractériser, si l'on en croit la multiplicité des approches dont elle fait l'objet, et en même temps difficile à contourner, puisque nous mesurerons la finitude d'une construction à son degré d'éloignement par rapport à un étalon. Dans une approche purement fonctionnelle, il est vrai, tout prédicat indépendant est un prédicat fini. Ce n'est pas suffisant. Si ce l'était, une langue comme le sikvani où la morphologie et la syntaxe de la prédication nominale permettent au simple énoncé **serpent** d'accéder au statut de prédicat complet, indépendant, apte à dénoter toutes les manières d'exister qu'un prédicat nominal peut véhiculer (l'existence elle-même, "il y a un serpent"; l'inclusion dans une classe, "ceci est un serpent"; l'identité, "ceci est le serpent"), une telle langue, donc, fournirait à la mesure de la finitude une aune de bien piètre utilité.

Nous en appellerons donc, après d'autres bien sûr (par exemple Givón 2011), à la notion de prototype. La proposition finie par excellence est celle qui réunit les caractéristiques suivantes :

- i. verbale par son prédicat,
- ii. lui-même saturé à toutes ses places d'actants,
- iii. déclarative,
- iv. catégorique (au sens de Kuroda 1972-73),
- v. affirmative,
- vi. active,
- vii. ancrée dans les coordonnées spatiales et temporelles (déictiques de préférence),
- viii. dénotant une manière d'exister pourvue de structure temporelle (aspect),

- ix. articulée aux stratégies du locuteur (modalité et structure informationnelle).

Si la finitude est multifactorielle, elle ne saurait être binaire. Une construction sera donc plus ou moins finie par rapport au prototype que la langue présente. Cela ne veut pas dire que la finitude se place sur un axe ayant l'allure d'un continuum, puisque l'axe sera jalonné d'autant de balises que de traces formelles associées à chacun des facteurs convoqués dans la définition du prototype. Discrète (Bissang 2007) mais non binaire, la finitude ne s'apparente pas non plus à une notion scalaire car il n'y a pas de hiérarchie entre les balises : (jusqu'à plus ample informé) les langues choisissent, pour la forme de leur proposition finie prototypique, dans la corbeille des caractéristiques énumérées ci-dessus de façon non implicationnelle.

Une telle notion de finitude est l'outil dont nous avons besoin pour prendre la cote des constructions reflétant les mécanismes de hiérarchisation des prédicats (ou propositions) dans le cadre de la phrase. Particulièrement si nous tenons à faire une différence entre les idées de subordination et nominalisation. Mais pourquoi y tiendrions-nous? Qu'une langue A (le quechua, par exemple) construise **je prévois** ⟨l'arrivée **prochaine des premières gelées**⟩ dans les mêmes circonstances où une langue B (l'iroquois, par exemple) dit **je prévois** {(que) **les premières gelées arriveront prochainement**}, sans que B ne puisse faire appel à la construction ⟨...⟩, ni A à la construction {...}, pourrait nous conduire, en raison de leur apparente équivalence fonctionnelle, à voir dans la distinction entre nominalisation et subordination un fait sans grand intérêt typologique, résultant de quelques ajustements de forme, la notion de nominalisation incluant dès lors celle de subordination. Ainsi, pour Shibatani (2009), et en le paraphrasant, dès qu'une forme non nominale vient occuper la position d'un syntagme nominal, les séquences ⟨...⟩ et {...} par exemple, c'est une nominalisation.

Voici pourtant quelques raisons de maintenir distinctes les deux notions en dépit de leur proximité fonctionnelle. Certaines langues disposent à la fois de ⟨...⟩ et de {...}. Le français dans la position du complément d'objet, exemples ci-dessus, le sikuanî dans la position de modificateur du nom à l'intérieur du syntagme nominal : **le chien** ⟨**mordeur de Jean**⟩ / **le chien** {**qui a mordu Jean**}. Chaque fois, ⟨...⟩ et {...} répondent dans ces deux langues à des besoins qui ne sont pas tout à fait identiques : au plan sémantique, ⟨...⟩ réifie une manière d'exister que {...} exprime

comme l'implication dans un événement, et au plan pragmatique <...> introduit quelque chose qui tient du participant, manipulable comme tel dans la suite du discours (Hopper & Thompson 1984), ce qui n'est pas le cas de {...}. Ces différences ont des prolongements très notables dans la forme des constructions et dans celle de leurs environnements syntaxique et discursif. La quantité d'informations inscriptibles dans {...}, et donc la longueur et la complexité du constituant, sont sans commune mesure avec celles, limitées, que permet <...>. Ainsi, la suite [**Qu'une langue A (le quechua, par exemple) construise je prévois <l'arrivée prochaine des premières gelées> dans les mêmes circonstances où une langue B (l'iroquois, par exemple) dit je prévois {(que) les premières gelées arriveront prochainement}, sans que B ne puisse faire appel à la construction <...>, ni A à la construction {...}**] occupe, un peu plus haut, la position de syntagme nominal sujet de [**pourrait nous conduire...**]. L'établissement de chaînes coréférentielles et autres pivots syntaxiques, la séquentialisation de constituants coordonnés, différeront très nettement selon que l'on part de <...> ou de {...}. De tels contrastes vont dans le sens d'une distinction nécessaire, au niveau conceptuel, entre <...>-nominalisation et {...}-subordination.

Je reprends maintenant et reformule la paraphrase faite à Shibatani :

a) dès qu'une forme à vocation prédicative occupe la position d'un syntagme nominal, c'est une subordination; b) dès qu'une subordination occupant la position d'un syntagme nominal perd (de) sa finitude, c'est une nominalisation. Il est d'autant plus indispensable d'envisager l'existence de ces deux "temps" que dans une langue où noms et verbes ont pour vocation primaire d'être des prédicats – le type 2) ci-dessus – seul a) est en jeu : les noms ne se *nominalisent* pas en occupant la position des syntagmes nominaux; prédicats qu'il sont, ils se *subordonnent*. Ce faisant ils deviennent des expressions *référentiantes*, c'est-à-dire *aptés* à référer³, tout comme les noms et les nominalisations dans l'autre type de langue.

A ce point, deux notions courantes, récurrentes, doivent attirer notre attention parce qu'à la lumière de ce qui précède elles semblent perdre de leur pertinence. L'une est celle de "relative sans nucléus" (*headless relative*, parfois aussi *free relative* et, plus incompréhensiblement, *head internal relative*), l'autre celle, contiguë, de nominalisation de proposition (*clause nominalisation*).

³ ..."référentielles" permettant alors d'indiquer que dans tel ou tel environnement elles réfèrent *de fait*.

Une relative est une proposition subordonnée au nom nucléus d'un syntagme nominal. Sa fonction consiste à décrire un type d'entité ainsi que, pour la restrictive, spécifier un référent sur la base de leur implication dans la manière d'exister dénotée par le prédicat de la relative. Tout en conservant (l'essentiel de) sa finitude comme l'idée traditionnelle de "subordonnée" le suppose. Une nominalisation utilisée dans la position de modificateur de nom nucléus dans un syntagme nominal n'est pas une relative, mais un nom qui assumera les fonctions de description d'entité comme le fait le deuxième nom de **silhouette (de) femme**, et de spécification de référent comme le fait le deuxième nom de **silhouette (de) Jeanne**, donnant respectivement **silhouette (de) tueur** et **silhouette (du) tueur**⁴. Une forme nominalisée, du fait qu'elle a accès aux différentes positions du nom, pourra venir occuper une position de, pour simplifier, sujet. Que dans la métalangue des exemples un linguiste traduise ce qui dans une langue se dit **le regardeur du film riait** par "celui qui regardait le film riait" ou "the one who watched the movie laughed" ne fait pas de **le regardeur du film** une proposition et encore moins une relative. Quant à l'idée, également sortie de la *structure de la traduction*, qu'une telle "relative" serait dépourvue de nucléus, elle ne fait justice ni à "celui", ni à "the one" ([**celui [qui regardait le film]**], [**the one [who watched the movie]**]), et encore moins à l'hypothèse, fondamentale pour appréhender la structure interne des nominalisations, de nucléus fonctionnel.

Il n'y a pas de différence *de nature* entre "nominalisation de verbe" et "nominalisation de proposition" (autre chose est la différence entre nominalisation lexicale et nominalisation grammaticale). Qu'un syntagme nominal dominé par une forme déverbale récupère ou non de façon explicite les participants du verbe de départ est une affaire de quantité d'information que le locuteur se sent astreint ou non à fournir expressément, cette quantité atteignant son degré minimal en cas de lexicalisation. La structure actancielle est partie intégrante des propriétés du verbe fini (*cf.* ci-dessus). La nominalisation du verbe entraîne la *nominalisation de la structure actancielle*. Les participants seront de ce fait récupérés, si besoin est, sous forme de compléments adnominaux. En somme, la notion de nominalisation de verbe contient celle de nominalisation de proposition.

Des deux instruments que nous tentons de forger ici – le degré de finitude est directement fonction des *marques* exprimant cette dernière

⁴ L'explicitation de la définitude dans **du** étant une caractéristique propre au français et à certaines autres langues.

dans la proposition prototypique; le degré de nominalisation croît en raison inverse de celui de la finitude – les articles qui composent le présent recueil illustrent l'opérationnalité à, bien sûr, différents niveaux d'explicitation. Leur lecture est éloquente sur la contribution que les langues d'Amazonie sont à même, une fois encore, de faire à la typologie. Car dans le domaine de la hiérarchisation des prédicats (propositions), nous trouvons dans cette région non seulement les deux sortes d'indistinction nom / verbe évoquées plus haut (dans la famille carib pour 1), dans la famille tupi-guarani pour 2)) mais aussi et surtout les avatars des types de langue A et B que Givón (2011) appelle les langues *nominalisantes à l'extrême* comme le kali'na (caribe), étudié par O. Lescure, contrastant avec les langues *finies à l'extrême* (une fraction de la famille arawak, non représentée ici), ainsi que plusieurs degrés intermédiaires (ici : karitiana [tupi], par L. Storto; aweti [tupi], par S. Drude; mekens [tupari, tupi], par V. Galúcio; canela [jê], par F. Alves; sikuani [guahibo], par F. Queixalós).

Références

BISSANG, Walter

2008 Categories that make finiteness: discreteness from a functional perspective and some of its repercussions. *Finiteness. Theoretical and empirical foundations*, Nicolaeva I. (ed.), 115-137. Oxford: Oxford University Press.

GIVÓN, Tomas

2011 Finiteness and nominalization. Colloque *Finitude et nominalisation*, PICS CNRS *Complexité syntaxique et diversité typologique*, Paris 12-14 octobre.

HALE, Ken

1983 Warlpiri and the Grammar of Non-Configurational Languages. *Natural Language & Linguistic Theory* 1.1: 5-47.

HOPPER, Paul & THOMPSON, Sandra

1984 The Discourse Basis for Lexical Categories in Universal Grammar. *Language* 60.4: 703-752.

KURODA, Sige Yuki

1972-73 The Categorical and the Thetic Judgement. Evidence from Japanese Syntax. *Foundations of Language* 9.1: 153-185.

LAUNEY, Michel

1986 *Catégories et opérations dans la grammaire nahuatl*. Thèse d'Etat, Université de Paris IV.

LEMARÉCHAL, Alain

1989 *Les parties du discours*. Sémantique et syntaxe. Paris: PUF.

SHIBATANI, Masayoshi

2009 Elements of complex structures. Where recursion isn't: The case of relativization. *Syntactic Complexity: Diachrony, Acquisition, Neuro-cognition, Evolution*, Givón T. & Shibatani M. (eds), 163-198. Amsterdam: John Benjamins.

TESNIÈRE, Lucien

1959 *Eléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.